

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 13 novembre 2020

Etaient présents :

- Mmes GIUDICI, NEDELLEC, PALLEGOIX et M. GILLOT : représentants des parents d'élèves (titulaires)
- Mmes COUVAL, DEGRACE, PERREAU, GUYENNOT : enseignantes
- M. FALCO : enseignant
- Mme GOIZET-DUMONT : 1^{ère} adjointe, responsable des affaires scolaires
- Mme REY : coordinatrice PEP du périscolaire et de l'extrascolaire

S'étaient faits excuser :

- Mme MANZONI : Inspectrice de l'Education Nationale
- M. PETITBOULANGER : conseiller municipal

La directrice Mme COUVAL ouvre la réunion à 17h45 et annonce l'ordre du jour :

- ◆ Organisation de l'école et effectifs
- ◆ Sécurité
- ◆ Règlement intérieur
- ◆ Point Covid-19
- ◆ Les modalités et conditions de dialogue avec les familles
- ◆ Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)
- ◆ Périscolaire et Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)
- ◆ Travaux
- ◆ Projets pédagogiques
- ◆ Coopérative scolaire
- ◆ Questions diverses

1) Organisation de l'école et effectifs :

- Effectifs : 85 enfants inscrits (représente 75 familles)
 - CP : 20
 - CE1 : 21 (dont 1 de la Maison de l'Enfance)
 - CE2 : 13
 - CM1 : 16 (dont 2 de la MDE)
 - CM2 : 15 (dont 2 MDE)

TOTAL : 85 enfants (dont 5 MDE)

- Personnel enseignant : 6 enseignants

- 1 classe de CP : **Mme COUVAL Séverine** : 20 CP → soit 20 élèves

Mme COUVAL assure également la direction de l'école.

Mme TERRAND-LAROCHE Pauline assure la décharge de direction tous les jeudis et un mardi matin par mois.

- 1 classe de CE1 : **Mme DEGRACE Marjorie** : 21 CE1 → soit 21 élèves

Mme GUYENNOT Alice assure le complément de temps partiel de Mme DEGRACE tous les mardis après-midi et les mercredis matins.

- 1 classe de CE2/CM1 : **Mme PERREAU Isabelle** : 13 CE2 + 9 CM1 → soit 22 élèves
- 1 classe de CM1/CM2 : **M. FALCO Anthony** : 7 CM1 + 15 CM2 → soit 22 élèves

- **R.A.S.E.D**

Mme Joséphine VENTO : psychologue scolaire

Mme Alice GUYENNOT et M. Jean-Luc GUILLEMOTE : maîtres E (enseignants spécialisés pour les enfants en difficultés)

Cette année, le RASED interviendra à nouveau dans l'école. M. GUILLEMOTE devrait prendre en charge un petit groupe de CP en lecture.

- Election des représentants des parents d'élèves :
 - Elle a eu lieu le 9 octobre 2020 : 4 titulaires et 1 suppléante
 - La participation est de 68,67 % (103 votants sur 150 électeurs)

2) Sécurité

► Un premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le mercredi 30 septembre 2020. Cela a permis de voir que l'alarme du bâtiment mairie ne fonctionnait pas. Il s'agissait du 1^{er} de l'année. Il y en aura d'autres dans l'année scolaire.

L'entreprise vient le 18 novembre pour le faire et contrôler tous les déclencheurs d'alarme incendie et tous les blocs de sécurité incendie des bâtiments communaux.

► Le vendredi 9 octobre 2020, nous avons réalisé un exercice de sécurité civile dans le cadre du PPMS avec la gendarmerie de Messigny-et-Vantoux. Afin que cet exercice se fasse le plus sereinement possible, les familles ont été prévenues au préalable. Tout s'est très bien passé.

► Présentation des deux PPMS : un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) RM (Risques Majeurs) + un PPMS AI (Attentat Intrusion).

► Les enseignants rappellent qu'il faut obligatoirement se présenter auprès d'un membre de l'équipe pédagogique avant de pénétrer dans l'école et surtout de sonner à l'interphone le cas échéant.

3) Règlement intérieur

- Lecture
- Vote à l'unanimité du règlement.
- Le règlement intérieur de l'école est donc validé.

4) Point COVID-19 :

► Nouveau protocole depuis le retour des vacances de la Toussaint : le 2 novembre

► Principaux changements :

- Encore moins de brassage : chaque classe fait sa récréation seule : la récréation du matin a été décalée :
 - 10h10 à 10h20 : lavage des mains pour les élèves de Mmes Couval et Degrace
 - 10h20 à 10h35 : récréation dans la cour principale pour les élèves de Mme Couval et dans la cour derrière la mairie pour ceux de Mme Degrace
 - 10h35 à 10h45 : lavage des mains pour les élèves de Mmes Couval et Degrace
 - 10h45 à 10h55 : lavage des mains pour les élèves de Mme Perreau et M. Falco

- 10h55 à 11h10 : récréation dans la cour principale pour les élèves de M. Falco et dans la cour derrière la mairie pour ceux de Mme Perreau
 - 11h10 à 11h20 : lavage des mains pour les élèves de Mme Perreau et M. Falco
 - Pause méridienne décalée pour les classes de Mme Perreau et M. Falco afin de faciliter le respect du protocole lors du déjeuner à la cantine (éviter les brassages)
 - Aérations des locaux encore plus fréquentes
 - Une personne de l'entreprise de nettoyage passe depuis début novembre tous les midis pour nettoyer tous les robinets, toutes les poignées...
 - Port du masque pour tous les élèves : globalement tout se passe bien même si cela reste assez difficile pour certains
- L'organisation du changement de masques à la mi-journée s'est faite conjointement entre l'école et le périscolaire.

5) Modalités et conditions de dialogue avec les familles :

► cahier de liaison/messagerie électronique : ensemble des informations et documents à lire et émarger par les familles pour éviter les malentendus / demande de rdv...

Pour toute correspondance avec l'école, veuillez svp utiliser ce cahier et non le cahier de texte (qui ne l'est pas nécessairement).

La communication électronique sera désormais privilégiée pour les informations d'ordre général. Les enseignants ont par ailleurs communiqué aux familles un mail sur lequel ils peuvent être joints pour tout ce qui concerne leur classe.

► en cas d'absence : **prévenir par téléphone le jour-même** puis confirmation par écrit au retour de l'enfant grâce au bulletin d'absence agrafé à la fin du cahier de liaison.

(En cas d'absence injustifiée: l'école appelle la famille afin de connaître les motifs de l'absence de l'enfant)

► site internet de l'école : demande par mail plus simple (par exemple demande d'un certificat de scolarité, gestion d'un problème particulier....). Les mails sont transférés directement sur la boîte de l'école qui est consultée quotidiennement.

► le panneau d'affichage extérieur est à consulter régulièrement

► Parents élus: porte-parole de tous les autres parents / pas de cas particulier sauf lorsque le dialogue avec la famille et l'enseignant est impossible dans ce cas ils ont un rôle de médiateur...

Les parents d'élèves feront passer un mot aux familles via les cahiers de liaison avec leurs différentes coordonnées.

6) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

► proposée le soir après la classe de 16h05 à 17h05.

► 2 fois 1 heure (lundi et/ou mardi et/ou jeudi)

Pour la période 1 :

- 20 élèves de CM1/CM2 de la classe de M. FALCO (méthodologie)
- 3 élèves de CE2 Mme Perreau (orthographe et phonologie)

► Pour la période 2 :

- 12 élèves de CP : lecture ou mathématiques
- 5 élèves de CE1 : lecture / orthographe
- 5 élèves de CE2 : lecture / orthographe et numération
- 6 élèves de CM1 : méthodologie
- d'autres CM1/CM2 seront également pris en charge en mathématiques ou français

7) Périscolaire et Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

► **Nouveau lieu de l'accueil périscolaire pour les CE2/CM1CM2** : ancienne bibliothèque

Mme Rey remercie la municipalité pour les aménagements faits.

► **La pause méridienne** : les 4 classes mangent désormais au mille club : 2 services :

- CP et CE1 mangent au 1er service
- CE2, CM1 et CM2 au 2ème service à 13h05.

Mme Rey remercie les collègues enseignants qui ont bien voulu décaler les horaires de 2 classes.

► **Suspension des NAP** : impossibles en respectant les taux d'encadrement, les gestes barrières et le non-brassage.

Une réflexion est en cours pour une reprise éventuelle en janvier.

► **Equipe stable** : Christelle, Benoit, Nadine et Martine. Mary (midis + mardis et jeudis soirs)

► **Effectifs : en moyenne** : le matin : 15 / le soir : 28 / pause méridienne : entre 48 et 55 enfants (1er service =30, 2ème service =20)

► **Projets** : divertir les enfants en assurant leur sécurité physique, morale et affective et les faire jouer, jouer avec et aussi laisser jouer.

- beaucoup de jeux collectifs pendant la pause méridienne.

- périscolaire : bricolage, danse, balade, chasse aux galets ou jeux collectifs.

Participation au projet représentants des élèves : affiches, photos et slogans.

► **Point administratif de rappel** :

- site internet: <https://www.alshpep21.org/ahuy/> (règlement intérieur, menus, programmes d'activités...)

Nouveauté, validée par le conseil municipal : en cas de retard à 18h30, 20€ supplémentaires seront facturés à la famille.

- certificats médicaux en cas d'absence.
- réservations du matin et du soir vivement conseillées

► **Les mercredis et les petites vacances** :

- décloisonnement total : les élémentaires : repas au 2ème service (12h45)

- augmentation de l'agrément : de 14 à 20 grands. Encadrement : Charlène et Camille.

- cependant : nombre de places insuffisant par rapport aux demandes (liste d'attente)

Ne pas hésiter à contacter Mme Rey en cas de problème.

L'accueil de loisirs des mercredis et des vacances est en effet de plus en plus fréquenté, prenez vos dispositions en anticipant les réservations dès qu'elles sont ouvertes.

8) Travaux

► L'école remercie la municipalité pour le nouveau câble son du TBI, l'enlèvement du bac à sable et le traçage des lignes du terrain de sport.

► Nouveaux travaux :

- Salles de l'école :

→ classe de Mme Couval : vidéoprojecteur (projet ENIR ?)

Mme GOIZET-DUMONT précise qu'ils n'ont toujours pas réponse quant à ce projet (certainement d'ici fin novembre)

→ classe de M. Falco : interrupteur vers la porte extérieure

→ classe de Mme Degrace : RAS

→ classe de Mme Perreau : demande d'une poubelle supplémentaire (suite aux papiers liés aux lavages des mains)

→ toilettes du bâtiment principal : demande d'une poubelle supplémentaire (suite aux

papiers liés aux lavages des mains)

9) Projets pédagogiques

• Projet EPS avec les étudiants de l'UFR STAPS :

Les mardis du 29 septembre au mardi 15 décembre 2020. Huit étudiants STAPS interviennent auprès des 4 classes (2 intervenants par classe) : arts du cirque et expression corporelle pour les CP et les CE1, pour les CE2/CM1 et activités athlétiques/course de longue durée pour les CE2/CM1/CM2.

Projet « Tennis » : classes de Mme Perreau et M. Falco en partenariat avec le club de tennis d'Ahuy (Ahuy Tennis Club).

→ intervenant « Gaël Finot »

→ cycle de 7 séances d'1h30 par classe : 4 séances ont eu lieu avant les vacances

→ les enfants apprécient beaucoup ces apprentissages

Projet « Natation » : 2nd trimestre de l'année scolaire 2020-2021 (1^{ère} séance le mercredi 9 décembre avant les vacances de Noël) à la piscine du Carrousel à Dijon

→ pour les classes de CP et CM1/CM2 (10 séances au total, le mercredi matin)

Projet « Echec » : Il s'agit de 7 séances d'apprentissages d'1h du lundi 11 janvier au 8 mars 2021, le lundi avec M. Yann LOZACHMEUR (académie d'échecs PHILIDOR).

→ lieu : salle informatique de l'école.

→ public concerné : CE1 et CE2/CM1 de l'école (en demi-classe pendant une heure).

• Projet avec latitude 21 :

→ CP : « Déchets et lombricompostage » mercredi 18 novembre et une séance en mars

→ CE1 : « De l'oeuf à la poule » couveuse avec des œufs en classe, observation des œufs puis des poussins

→ CE2/CM1 : « L'environnement: la forêt »

→ CM1/CM2 : « Protection de la nature : la girafe du Niger »

• Rencontre avec l'auteure/illustratrice Alexandra Hurard : prévue le vendredi 13 novembre mais ANNULÉE !

• Noël : il y aura un passage du père Noël

• Bibliothèque : chaque classe ira régulièrement à la bibliothèque (environ une fois par période)

• Liaison « collège/école »

→ la traditionnelle liaison CM2/6^{ème} est maintenue et se passe très bien avec le collège Malraux, comme d'habitude.

→ Cross du collège : les élèves de CM1 et de CM2 ont participé au cross du collège Malraux le jeudi 15 octobre. Les élèves ont couru sur un parcours de 1800 m au collège, dans le respect des conditions sanitaires. Ils ont également pu découvrir le collège et poser des questions. Tout s'est très bien passé.

→ De plus, le projet anglais est (pour l'instant) maintenu pour cette année pour les classes de CE1 CE2/CM1 et CM1/CM2.

• Conseil des enfants

→ les élections des représentants des enfants ont eu lieu jeudi 12 novembre 2020 mais sous une forme différente afin de respecter le protocole sanitaire

- Deux bureaux de vote ont été installés dans chaque bâtiment : salle des maîtres et salle informatique afin que les élèves ne changent pas de bâtiment habituel
- Désinfection des tables et isolement entre le passage de chaque classe dans le bureau de vote
- Dépouillement classe par classe et non de façon collective

Encore un grand bravo à tous nos petits citoyens et leurs représentants !

→ un conseil des enfants par trimestre, la semaine précédant les vacances scolaires

→ 1^{er} conseil des enfants le 14 décembre 2020 à 16h05

Ce 1^{er} conseil sera organisé en visio également. Chaque enseignant se connectera dans sa classe via les TBI avec ses 2 ou 3 élèves élus. Charlène et Odile Goizet-Dumont assisteront au conseil dans l'une des quatre classes.

→ objectif : travailler le vivre ensemble afin d'améliorer les relations entre les enfants au sein de l'école.

→ Ce projet est le fruit d'une étroite collaboration entre l'école, le périscolaire et la mairie.

→ Cette année, tout comme l'année dernière avec le projet avec les restos du cœur, nous souhaitons développer davantage le rôle des représentants des élèves en mettant en place des projets solidaires.

10) Coopérative scolaire :

→ solde au 13/11/2020 : 12 673, 91 €

→ (principales) dépenses :

- affiliation OCCE & assurance / contrat d'établissement : 253, 57 €
- achat d'une plastifieuse : 137,69 €
- Achat de livres: 341,57 €
- cours de tennis (4 séances) : 540 €

→ (principales) recettes :

- participation des familles : 767 €

11) Questions diverses

Un questionnement a été soulevé entre la différence de l'horaire d'accueil à l'école élémentaire et à l'école maternelle en début d'après-midi. Mme Couval et Mme Rey expliquent que c'est à cause du temps de cantine des élèves de l'école élémentaire (2 services).

Les enseignants expliquent qu'ils ont peur pour les élèves de CM1-CM2 qui descendent à toute vitesse en trottinette ou à vélo aux abords de l'école. Mme Goizet-Dumont confirme avoir été témoin d'une de ces scènes cette semaine et précise être inquiète également.

Les parents d'élèves élus vont, conjointement avec la mairie, échanger afin de trouver un moyen d'alerter les familles sur les risques encourus par les enfants.

Prochains CE : le jeudi 4 mars 2021 et le jeudi 24 juin 2021.

La directrice clôt la séance à 19h45.

Signature de Mme COUVAL,
Directrice de l'école:



École Élémentaire
4 rue des Écoles
21121 AHUY
03 80 23 90 28

Signature de M. FALCO,
Secrétaire de séance :

